



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NORMANDIE

ENSA NORMANDIE

École Nationale Supérieure d'Architecture de Normandie
27 rue Lucien Fromage — 76160 Darnetal

ACTE D'ENGAGEMENT ET BORDEREAU DE PRIX UNITAIRE

Informations	
référence du marche	AO-2026-02 — Nettoyage des locaux
Objet	Prestations de nettoyage des locaux de l'ENSA Normandie
Procédure	Appel d'offres ouvert (CCP art. L2124-2 et R2124-2)
Référence document	AE + BPU — Pièce n° 5 / 5
Date d'émission	Mai 2026

[!] Ce document doit être complète, date et signe par le représentant légal du candidat avant dépôt de l'offre.

Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)

PARTIE A — ACTE D'ENGAGEMENT (ATTRI1)

A.1 Identification du candidat / mandataire

Champ	A remplir par le candidat
Dénomination sociale	
Forme juridique	
Adresse du siège social	
Code postal / Ville	
SIRET	
Code APE / NAF	
Téléphone	
Email	
Représentant légal (nom, prénom, qualité)	

A.2 Engagement du candidat

Le soussigné, après avoir pris connaissance de l'ensemble des pièces constitutives du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) et avoir procédé à la visite obligatoire du site :

1. S'engage à exécuter les prestations objet du marché, dans les conditions fixées par les documents contractuels, pour les prix indiqués au Bordereau de Prix Unitaire (Partie B du présent document) ;
2. Affirme sous peine de résiliation de plein droit du marché, que l'entreprise candidate ne tombe sous le coup d'aucune interdiction de soumissionner visée aux articles L2141-1 à L2141-14 du CCP ;
3. Certifie être en règle au regard des articles L5212-1 à L5212-4 du Code du travail (obligation d'emploi des travailleurs handicapés) ;
4. S'engage à maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

A.3 Sous-traitance (le cas échéant)

Champ	A remplir si recours à la sous-traitance
Dénomination du sous-traitant	
SIRET	
Nature des prestations sous-traitées	
Montant des prestations sous-traitées (HT)	EUR
Paieement direct demande (O/N)	

[!] En cas de recours a un ou plusieurs sous-traitants, les formulaires DC4 correspondants doivent être joints au présent acte d'engagement.

A.4 Montant global de l'offre

Désignation	Montant HT (EUR)	Montant TTC (EUR)
Montant annuel de base (période initiale 12 mois)	EUR _____	EUR _____

Le taux de TVA applicable est de : _____ % (taux en vigueur a la date de l'offre).

A.5 Signatures

Pour l'ENSA Normandie Le Directeur Fait a Darnetal, le : Signature et cachet	Pour le Candidat Nom et qualité du signataire : Fait a _____, le : Signature et cachet obligatoires
---	---

PARTIE B — BORDEREAU DE PRIX UNITAIRE (BPU)

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NORMANDIE — ENSA NORMANDIE							
RÉCAPITULATIF GÉNÉRAL DPGF — AO ENSAN-2026-02 — Nettoyage des locaux							
N°	Désignation	Surface nette (m²)	Total annuel HT (€)	TVA 20% (€)	Total annuel TTC (€)	Total 3 ans HT (€)	Total 3 ans TTC (€)
1	Bâtiment principal — nettoyage courant	5 078,23	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
2	Ateliers du parc — nettoyage courant	637,56	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
3	Maisons 27 et 29 — nettoyage courant	105,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
4	Prestations périodiques (lots 4.1 à 4.7)		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL GÉNÉRAL ANNUEL — BASE DE COMPARAISON DES OFFRES			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

ARRÊTÉ LE PRÉSENT DPGF À LA SOMME DE (en lettres) : _____ euros TTC

Fait à _____, le __ / __ / 2026

Signature et cachet du représentant légal de l'entreprise :

NOTE : Les cases surlignées en jaune (P.U. HT mensuel) sont à renseigner par le soumissionnaire. La colonne N (Nb mois/an) est modifiable si nécessaire (défaut : 10 mois, hors 2 mois de vacances d'été).

Le candidat complète les colonnes 'Prix unitaire HT' et 'Prix unitaire TTC'. Les quantités annuelles estimées sont fournies à titre indicatif pour permettre la comparaison des offres. Le marché est à prix unitaires : seules les quantités réellement réalisées seront facturées.

[!] Tous les prix doivent être exprimés en euros (EUR). Les cellules grises sont pré-calculées par l'acheteur après dépôt.

Ce montant annuel estimé HT sera reporté à l'article A.4 (Acte d'Engagement). Il servira de base pour la notation du critère Prix (55 %).

[!] Le BPU doit être intégralement complet. Tout prix manquant entraînera le rejet de l'offre. Les prix doivent inclure l'ensemble des coûts (main d'œuvre, produits, matériels, encadrement, frais généraux et bénéfices).